

Église des Pays de l'Ain

1^{ER} FÉVRIER 2020 - N° 2



Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai

Les paroles que Jésus prononce : « Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai » (Mt 11, 28) indiquent le mystérieux chemin de la grâce qui se révèle aux simples et qui offre un soulagement à ceux qui peinent et qui sont fatigués. Ces mots expriment la solidarité du Fils de l'homme, Jésus-Christ, face à une humanité affligée et souffrante. Que de personnes souffrent dans leur corps et dans leur esprit ! Il appelle tous les hommes à aller vers lui, « venez à moi », et il leur promet soulagement et repos. « *Quand Jésus dit cela, il a face à lui les personnes qu'il rencontre chaque jour sur les routes de Galilée : tant de gens simples, pauvres, malades, pécheurs, exclus par le poids de la loi et du système social oppressif... Ces personnes l'ont sans cesse poursuivi pour écouter sa parole – une parole qui donnait l'espérance* » (Angélus, 6 juillet 2014).

En cette XXVIII^e Journée Mondiale du Malade, Jésus adresse son invitation aux malades et aux opprimés, aux pauvres qui savent bien qu'ils dépendent entièrement de Dieu et qui, blessés par le poids des épreuves, ont besoin de guérison. Jésus-Christ, n'impose pas de lois à ceux qui

vivent l'angoisse de leur propre situation de fragilité, de douleur et de faiblesse, mais il offre sa miséricorde, c'est-à-dire sa personne qui les reconforte. Jésus regarde l'humanité blessée. Lui, il a des yeux qui voient, qui s'aperçoivent, car ils regardent en profondeur. Il ne s'agit pas d'un regard rapide et indifférent, mais qui s'attarde et accueille tout l'homme, tout homme, dans sa condition de santé, sans écarter personne, mais en invitant chacun à entrer dans sa vie pour faire une expérience de tendresse.

Pourquoi Jésus-Christ nourrit-il ces sentiments ? Parce qu'il s'est fait faible lui-même, faisant ainsi l'expérience de la souffrance humaine et recevant à son tour le reconfort du Père. De fait, seul celui qui fait personnellement cette expérience saura être un reconfort pour l'autre.

Pape François

Message pour la Journée Mondiale
du Malade, le 11 février 2020

Illustration : Mgr Roland donne le Sacrement des malades au cours de sa visite pastorale à Pont-de-Veyle en décembre 2019

Agenda de Mgr Roland

Du vendredi 31 janvier au dimanche 2 février

Visite pastorale de St-André-de-Corcy et Ambérieux-en-Dombes

Vendredi 31 janvier

Halte spirituelle à St-André-de-Corcy

Lundi 3 et mardi 4 février

Visite canonique du carmel d'Ars

Jeudi 6 février

Comité de coordination pour la vie consacrée à la CEF

Vendredi 7 février

Comité canonique de la CORREF à Paris

Samedi 8 février

Marche des vocations de Montmerle-sur-Saône à Ars

Dimanche 9 février

Fête de l'arrivée du St Curé d'Ars

Lundi 10 février

Réunion de travail entre évêques sur les Missionnaires diocésaines

Mardi 11 février

Rencontre de l'équipe diocésaine de l'Enseignement catholique
CDAE exceptionnel
Bureau du Secours catholique
Messe et Halte spirituelle à Cuet

Mercredi 12 février

Rencontre de l'économiste et du vicaire général
Messe et déjeuner avec les prêtres âgés de Seillon Repos
Rencontre du directeur de l'Enseignement catholique et du vicaire général
CA de RCF

Jeudi 13 février

Conseil presbytéral à Ars

Vendredi 14 février

Conseil presbytéral avec les doyens à Ars
Collège des Consultants à Ars

Samedi 15 février

Journée à la maison du Sappel

Du dimanche 16 au vendredi 21 février

Retraite des évêques de la Province à Sufferchoix

Lundi 24 février

Rencontre des prêtres fidei donum

Mardi 25 février

Service Accueil et Médiation à la CEF

Mercredi 26 février - mercredi des Cendres

Présence au sanctuaire d'Ars

Vendredi 28 février

Fraternité missionnaire diocésaine
Soirée chez les Dominicaines de l'Eucharistie

Samedi 29 février

Rencontre des jeunes confirmés de Pont-d'Ain, Ceyzériat/Tossiat, St-Denis, Notre-Dame de Bourg et Izernore à Pont-d'Ain
Halte spirituelle à Pont-d'Ain

Dimanche 1^{er} mars

Appel décisif des catéchumènes à Oyonnax

Du dimanche 1^{er} au vendredi 6 mars

Retraite sacerdotale diocésaine au Foyer sacerdotal à Ars

Informations diocésaines

Conseil diocésain

pour les affaires économiques

Sont nommés membres du Conseil diocésain pour les affaires économiques (CDAE), pour une durée de 5 ans renouvelable, à dater du 1er janvier 2020 :

- M. Jean-Claude Belat
- M. Jacques Charrière

Pour mémoire, voici les autres membres du conseil (avec l'année de leur entrée en fonction)

- M. Jacques Bourgeois (2010)
- M. Yves Chovet (2018)
- M. Bertrand Lapostolle (2013)
- M. Jean-Eric Saumet (2013)

Décès dans le diocèse

• **Sœur Marthe Jouvray**, religieuse de la Croix de Jésus, est décédée à la Maison Sainte-Anne à Brionais le 30 décembre, à quelques jours de son 106^e anniversaire. Ses obsèques ont été célébrées le mardi 7 janvier dans la chapelle Sainte-Anne ; elle a été inhumée à Sainte-Colombe.

• **Mademoiselle Thérèse Sinck**, doyenne de Seillon Repos (107 ans) est décédée le vendredi 24 janvier 2020. Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 30 janvier 2020 à la paroisse du Sacré-Coeur de Bourg-en-Bresse. Elle était la sœur du chanoine Pierre Sinck, décédé en 1976.

• **Frère Etienne, né André Goutagny**, est décédé le 26 janvier 2020. Né en 1925, il était entré à l'abbaye Notre-Dame des Dombes en 1946. Ordonné prêtre le 29 mars 1952, il fut prieur de l'Abbaye pendant une dizaine d'années. Auteur de plusieurs ouvrages sur le monachisme, les Pères du Désert et l'histoire de l'abbaye des Dombes, il fut également membre du groupe des Dombes de 1967 à 2005 et de l'académie de la Dombes.

Ses obsèques ont été célébrées le 28 janvier, et il a été inhumé au cimetière des moines de l'Abbaye de Cîteaux.

Nouvelles coordonnées

• **M. l'abbé Joseph Gallion** a été opéré le 1^{er} janvier 2020, à la suite d'une fracture du col du fémur en décembre. Actuellement en convalescence à la maison Les Arbelles (Bourg-en-Bresse), il intégrera l'Ehpad Seillon Repos vers la mi-février.

A sa demande il est déchargé de sa mission d'aumônier des Sœurs de Notre-Dame des Missions (St-Rambert-en-Bugey).

Voici ses futures coordonnées :
Seillon Repos
1070, chemin des Carronnières
01960 Péronnas
04 74 32 88 65

• **M. l'abbé Emeric Colas des Francs**, modérateur général de la Société Jean-Marie Vianney : e.desfrancs@icloud.com

• **M. l'abbé Tanguy de la Gironière**
0450283028 (le numéro 04 50 41 55 60 est supprimé)

• **M. l'abbé Grégoire de Kermenguy**
04 50 28 30 28 (le numéro 04 50 41 55 60 est supprimé)

• **M. l'abbé Sylvain Mariaud**
Le numéro personnel 04 74 61 25 44 est supprimé.

Pour les affaires paroissiales :
paroisse.mex@gmail.com

Collecte et reliure des registres paroissiaux de 2019

Messieurs les curés, qui n'auraient pas encore pu déposer à la chancellerie le double des registres paroissiaux de 2019, sont priés de le faire dès que possible et au plus tard le 22 février 2020. Ils sont invités en outre à transmettre avec une clé usb l'index informatisé des baptêmes de l'année écoulée.

Les groupements paroissiaux qui ont besoin de faire relier les registres des années antérieures peuvent également les déposer à la chancellerie avant le 22 février : ils seront confiés à M. Henri Kirchner, diacre permanent et relieur à Lyon. Pour information, Mme Isabelle Gautier, relieur à Bourg, vient de cesser ses activités.

Médaille du mérite diocésain

A l'occasion du pèlerinage à Lourdes (juillet 2019), Mgr Pascal Roland a remis la médaille du mérite diocésain à Mme Noreen May Russo et au Père Wayne Francis Watts, lesquels participent fidèlement depuis 2006 avec plusieurs dizaines de jeunes du diocèse de Chicago (Etats-Unis) à la mission de l'hospitalité diocésaine de Lourdes au service des pèlerins malades de notre diocèse.



Concours d'Art Sacré

Pour la troisième année, la Commission Diocésaine d'Art Sacré organise un concours, qui a pour but d'encourager la création artistique et pastorale, et de soutenir la restauration des objets d'art appartenant à l'association diocésaine de Belley-Ars.

Cette année, le prix est exceptionnellement de 6 000 € ! Il est encore temps de participer, la date limite de candidature est repoussée au 16 mars 2020 minuit !

Les paroisses et groupements paroissiaux peuvent y participer en téléchargeant un dossier de candidature et le règlement du concours sur le site Internet diocésain, ou en le demandant auprès de la CDAS : 04 74 32 86 52
artsacre@belley-ars.fr

Hosties du Carmel d'Ars

Comme vous le savez, notre communauté monastique du Carmel du Saint Curé d'Ars propose aux paroisses des hosties blanches et des hosties dorées, sous différents formats.

Concernant les hosties blanches, nous sommes contraintes de poursuivre l'ajustement de nos tarifs à la réalité de nos coûts et temps de fabrication. C'est ce qui explique la sensible augmentation de plusieurs catégories d'hosties cette année. Pour les hosties dorées, nous allons devoir cesser leur fourniture. En pratique, nous cesserons la vente dans l'année 2020, mais seulement après épuisement des stocks disponibles.

Nous vous communiquerons courant 2020 des adresses de Communautés où vous pourrez toujours vous procurer par la suite les hosties dorées.

Au Sanctuaire d'Ars en février

32^e Marche pour les vocations

Comme chaque année, la Pastorale des Vocations vous propose de participer à la Marche des vocations, pour prier pour demander au Seigneur des vocations sacerdotales et religieuses.

Cette année encore, les marcheurs partiront de Montmerle-sur-Saône et feront étape à Chaleins avant de rejoindre le village du Saint Curé.

Programme du samedi 8 février

- 8h : accueil à l'église de Montmerle
- 12h : Repas tiré du sac à la salle des fêtes de Chaleins
- 14h : Départ de Chaleins
- 15h30-16h30 : Adoration au Foyer Sacerdotale Jean-Paul II
- 17h : Enseignement de Mgr Percerou, évêque de Moulins
- 18h : Messe en la Basilique
- 19h20 : Départ du bus pour les chauffeurs des voitures garées à Chaleins ou Montmerle, sans inscription.

Contact : 04 74 32 86 57

paje.ain@gmail.com

Fête de l'arrivée du Saint Curé d'Ars

L'anniversaire de l'arrivée de saint Jean-Marie Vianney à Ars sera présidé cette année par Mgr de Germigny, évêque émérite de Blois

Programme du dimanche 9 février

- 10h : Procession du Monument de la Rencontre à l'église Notre-Dame de la Miséricorde
- 11h : Messe solennelle (église Notre-Dame de la Miséricorde)
- 14h : Adoration (Basilique)
- 15h : Conférence de Mgr de Germigny, Evêque émérite de Blois : « L'abbé Balley, maître spirituel du Curé d'Ars »
- 16h : Vêpres solennelles et bénédiction du Saint Sacrement (Basilique)

Contact : 04 74 08 17 17

info@arsnet.org

Départ en retraite d'Anne Berdiel

Au mois de décembre 2019, Anne Berdiel a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a assuré pendant 11 ans le secrétariat de la Pastorale des Jeunes et de la Pastorale des Vocations, après avoir été pendant 11 années laïque en mission ecclésiale pour l'aumônerie à Châtillon-sur-Chalaronne. L'ensemble du diocèse la remercie pour son dévouement et sa bonne humeur au long de ces années, au service des jeunes catholiques des Pays de l'Ain ! Elle est remplacée au sein de la Pastorale des Jeunes par Gaëlle-Marie Cieren.



Conseil diocésain du diaconat permanent

Suite à l'évaluation du fonctionnement du Conseil diocésain du diaconat permanent, le titre 2 des statuts diocésains promulgués le 1^{er} décembre 2016 (cf. EPA 2016, n°12, numéro spécial, pp. 5-6) a été modifié de telle sorte qu'il a paru convenable d'abroger l'ensemble et de promulguer le nouveau texte.

STATUTS DU CONSEIL DIOCESAIN DU DIACONAT

Titre 1 : Nature et mission

Article 01 : Le Conseil diocésain du diaconat est l'un des conseils qui assistent l'Évêque dans son ministère au sein de l'Église particulière.

Article 02 : Le Conseil diocésain du diaconat est régi par le droit universel de l'Église catholique, en particulier les canons du Code de Droit canonique, les normes promulguées par la Conférence des Evêques de France, les normes du droit diocésain et les présents Statuts.

Article 03 : Le Conseil diocésain du diaconat a une triple mission :

§1. Promouvoir la vocation au diaconat et le ministère diaconal :

- Organisation de rencontres de sensibilisation et d'information en lien avec les différentes communautés paroissiales ;
- Animation de l'année de discernement.

§2. Veiller à l'admission et à la formation des candidats :

- Interpellation et discernement, programmes de formation, composition des équipes d'accompagnement, projets des lettres de mission et de leur actualisation.
- Constitution des dossiers de recommandation lors des principales étapes : entrée en formation, admission canonique, appel aux ministères institués, ordination diaconale.

*La fraternité diaconale,
réunie le 13 octobre 2019 à Jasseron*



§3. Animer la fraternité diaconale, la formation continue et les changements de

ministère :

- Organisation des rencontres diaconales ;
- Etablissement et suivi de la formation continue ;
- Suivi des personnes et de l'évolution des ministères en particulier lors des changements de situations professionnelles et familiales (veuvage, passage à la retraite professionnelle, arrivée à terme de responsabilités diaconales).

Titre 2 : Composition

Article 04 : Le Conseil diocésain du diaconat est composé de la manière suivante :

- Le Délégué épiscopal au diaconat.
- Les adjoints éventuels du Délégué épiscopal ; si celui-ci est prêtre, il y aura nécessairement un diacre adjoint.
- Un diacre et son épouse, représentants élus de la fraternité diaconale.
- Les personnes chargées de la promotion du diaconat, de l'interpellation des candidats, du discernement, de la formation initiale et continue, du suivi de la mission des diacres.
- Un secrétaire et son adjoint éventuel.

Article 05 : Sont membres du bureau du Conseil :

- Le Délégué épiscopal au diaconat.
- Les adjoints éventuels du Délégué épiscopal.
- Le diacre représentant de la fraternité diaconale.
- Le secrétaire.

Article 06.- Les membres du Conseil sont nommés de la manière suivante, pour une durée de trois ans renouvelable :

§1. Le Délégué épiscopal et les membres prêtres sont nommés par l'Evêque.

§2. L'élection des représentants de la fraternité diaconale est soumise à la

confirmation de l'Evêque.

§3. La nomination des adjoints éventuels du Délégué épiscopal et des autres membres est faite par l'Evêque sur présentation du Délégué épiscopal.

Titre 3 : Fonctionnement

Article 07 : Le Conseil Diocésain du diaconat se réunit au moins trois fois par an. Il peut être convoqué plus souvent en fonction des besoins, par l'Evêque lui-même ou par le Délégué épiscopal. Chaque réunion est l'objet d'un compte-rendu dont une copie est systématiquement archivée à l'évêché.

Article 08 : En fonction de l'ordre du jour, le Délégué épiscopal peut associer aux réunions d'autres personnes à titre d'invités.

Article 09 : Le Conseil Diocésain du diaconat est présidé par l'Evêque lui-même ou par le Délégué épiscopal. L'Evêque préside lui-même la réunion du conseil au moins une fois par an.

* * *

Article 10 : Les précédents statuts, signés le 15 novembre 2016 (cf. EPA 2016, n°12, numéro spécial, p. 5-6), sont abrogés à dater du 1^{er} février 2020. Les présents statuts sont promulgués dans l'Eglise des Pays de l'Ain, numéro du 1^{er} février 2020, et entrent en vigueur immédiatement.

A l'évêché de Belley-Ars,

Le lundi 27 janvier 2020

En la fête de sainte Angèle Merici

† Pascal Roland

Par mandement

P. Christian Josselin

Chancelier

Composition du Conseil diocésain du diaconat permanent

Suite à la demande de M. l'abbé Marcel Tavel d'être déchargé de sa mission de membre du Conseil diocésain du diaconat permanent et à la promulgation des nouveaux statuts du Conseil diocésain du diaconat permanent, la demande M. l'abbé Marcel Tavel est acceptée et le conseil est constitué de la manière suivante :

Prêtres nommés par l'évêque, pour une durée de trois ans, à dater du 1^{er} septembre 2019 :

- M. l'abbé Aimé Fulbert Owah (Délégué épiscopal au diaconat permanent)
- M. l'abbé Adrien Diakiodi (adjoint au Délégué épiscopal)

Membres nommés par l'évêque sur présentation du Délégué épiscopal, pour une durée de trois ans, à dater du 1^{er} février 2020 :

- M. Daniel Revaud (adjoint au Délégué épiscopal)
- Mme Violette Revaud (équipe de discernement, communication, site internet)
- Mme Sylvie Barghon (adjointe du secrétaire)
- Mme Mijou Berthélémy (équipe de discernement, communication, site internet)
- M. Hervé Chesnel (secrétaire)

Membres élus par la fraternité des diacres permanents le 14 octobre 2018 et confirmés par l'évêque pour une durée de trois ans, à dater du 1^{er} novembre 2018 :

- M. Maurice Simplex, diacre permanent, et son épouse Monique (veilleurs de la fraternité).

Agenda 2019-2020

Pour l'année pastorale 2019-2020, le Conseil diocésain du diaconat a été établi l'agenda suivant:

- **13-14 octobre 2019:** Rencontre annuelle de la fraternité diaconale à Jasseron, avec un exposé du Père Adrien Diakiodi sur l'exhortation apostolique Amoris Laetitia et le sacrement du mariage
- **11 janvier 2020 :** Journée de formation annuelle à Pont-d'Ain, avec un exposé du Père Aimé Fulbert Owah sur l'exhortation apostolique Christus vivit sur les jeunes, la foi et le discernement vocationnel
- **6-8 mars 2020 :** Retraite annuelle au Carmel de la Paix (Mazille-Cluny) sur l'humilité, avec le Père Emmanuel Faure
- **21 juin 2020 :** Fête de la fraternité diaconale à Saint-Martin-du-Fresne

Actuellement il y a 5 candidats en formation et 4 candidats en discernement.

La fraternité diaconale du diocèse autour de Mgr Roland



Service diocésain des pèlerinages

Nomination

M. Etienne Poisson est nommé Directeur du Service diocésain des pèlerinages à dater du 1^{er} décembre 2019, pour une durée de trois ans renouvelable. L'évêque remercie vivement Mme Anne Roussel qui assurait cette même mission depuis le 1^{er} septembre 2013.

Le directeur du Service diocésain des pèlerinages (SDP) exerce sa mission selon la Charte et les Statuts de l'Association nationale des Directeurs diocésains de pèlerinages (ANDDP), les décrets de l'évêque de Belley-Ars promulgués dans l'Eglise des Pays de l'Ain du 1^{er} janvier 2016 et du 1^{er} avril 2018, ainsi que les notes adressées aux curés en date du 18 décembre 2015 et du 23 février 2018. Selon ces directives, le Directeur diocésain a la responsabilité non seulement des pèlerinages organisés par le SDP, mais aussi de tout pèlerinage organisé par une institution ecclésiale relevant de l'autorité

de l'évêque : paroisse, aumônerie, service, mouvement ou association catholique.

Pèlerinages ou voyages pastoraux

Relèvent du Service Diocésain des Pèlerinages (SDP) les voyages réunissant les trois critères suivants :

1- une démarche pastorale ou culturelle destinée à des personnes relevant de la charge de l'évêque : paroissiens, membres des services diocésains, élèves de l'enseignement catholique, membres de mouvements ou d'associations catholiques.

2- un déplacement de 24h et plus, ou incluant une nuitée, tels que les retraites, les sessions de préparation etc...

3- un tarif comportant plusieurs prestations payantes (transport, restauration, logement...) réglées sous la forme d'un forfait.

Organiser un pèlerinage ou un voyage

Rappel des règles diocésaines

(cf. EPA du 1^{er} janvier 2016 et du 1^{er} avril 2018)

1- Seul le directeur diocésain des pèlerinages, inscrit au registre des immatriculations, est habilité à donner l'accord écrit et la délégation nécessaire à un pèlerinage relevant de la responsabilité du diocèse, que ce pèlerinage soit pris en charge par le service diocésain des pèlerinages ou par une agence de voyages.

2- Pour l'organisation d'un pèlerinage qui relève de la responsabilité du diocèse, qu'il soit paroissial ou associatif, les organisateurs demanderont l'accord écrit préalable du directeur diocésain des pèlerinages, en lui soumettant le projet au moins trois mois avant.

3- Un pèlerinage qui n'aurait pas reçu l'accord écrit du directeur diocésain des pèlerinages ne sera pas couvert par l'assurance du diocèse et ne bénéficiera pas de la garantie de rapatriement.

4- Pour la comptabilité de tout pèlerinage relevant de la responsabilité du diocèse, il est demandé que tous les encaissements et paiements soient exclusivement faits soit sur le compte du service des pèlerinages diocésains.

5- Ne sont pas concernés par ces décisions les pèlerinages assimilés à une simple sortie : si leur durée est de moins de 24h, ou si le prix demandé aux pèlerins ne comprend qu'une seule prestation.

pastoral avec une agence même partenaire de l'ANDPP est insuffisant pour bénéficier de toutes les garanties requises. Aussi, il est opportun de se mettre en relation avec le SDP pour l'établissement de la délégation de responsabilité. Pour cela le SDP doit disposer des informations qui permettent de comprendre le projet et d'en vérifier la cohérence au regard des enjeux pastoraux et économiques, ainsi que de la sécurité des biens et des personnes.

Pour la bonne articulation et mise en oeuvre des projets, il convient de prendre contact avec le SDP suffisamment à l'avance :

- pour un voyage en France, au moins 3 mois avant
- pour un voyage à l'étranger, au moins 18 mois avant.

Sur le site du diocèse : <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinages> se trouvent deux documents à la disposition de toute personne désirant organiser un voyage de ce type (demander le code d'accès au SDP).

Des propositions de bulletin d'inscription incluant les mentions légales obligatoires et les conditions générales de participation sont également à disposition sur la même page du site.

Par ailleurs, pour aider à l'organisation d'un voyage de ce type, toute la documentation sera progressivement mise à disposition et actualisée sur le site du diocèse. Cette documentation est classée par destination. De même les guides touristiques, cartes routières et DVD sont à la disposition des paroisses, services et mouvements.

La page « Pèlerinage » du site du diocèse et la plaquette du SDP peuvent relayer les projets des uns et des autres.
Bonne année de pèlerinages !

Destinations et activités en 2020

- Lourdes : 113^e Pèlerinage diocésain (25-31 juillet)
- Terre Sainte (1^{er}-11 septembre)
- Lourdes : avec l'association Lourdes Cancer Espérance (15-19 septembre)
- Notre Dame de Fatima, Coïmbra et Braga (5-10 octobre)
- Assise (19-24 octobre)

Pèlerinages pédestres (avec Maurice Simplex)

- Marches avec l'Évangile : tous les mois, découvrir un lieu de notre diocèse. La prochaine marche aura lieu à Chanteins le 15 février (contact : 06 63 05 25 44 - maurice.simplex@orange.fr)
- Vers Compostelle : après Roncevaux (9-20 septembre)

Pastorale de Jeunes

- Marche diocésaine des vocations de Montmerle à Ars (8 février)
- Pèlerinage des Etudiants et Jeunes Pro de la région de Lyon au Puy en Velay (4-5 avril)
- Service Lourdes, à Bourg-en-Bresse (8-10 mai)
- Festival Rise Up des collégiens 4^{ème} et 3^{ème} à Lapeyrouse (29 mai-1^{er} juin)
- Camp des lycéens à Lourdes (25-31 juillet)
- Ecole de Prière Jeunes à Matafalon-Granges (16-22 Août)

Orientations diocésaines de l'Enseignement catholique 2020-2025

Le 28 janvier 2020, M. Olivier de Coat, Délégué épiscopal et Directeur diocésain de l'enseignement catholique, a remis publiquement aux chefs d'établissements les Orientations diocésaines 2020-2025 : ce document élaboré en lien avec tous les établissements remplace le « Projet diocésain » du 15 octobre 2008, intitulé « Des ambitions à vivre ensemble ». Ces nouvelles orientations sont destinées spécialement aux membres des communautés éducatives, appelés à les vivre dans la fidélité à l'héritage reçu, au service des jeunes, de leurs familles et de l'annonce explicite de Jésus-Christ.

Le mot d'Olivier de Coat

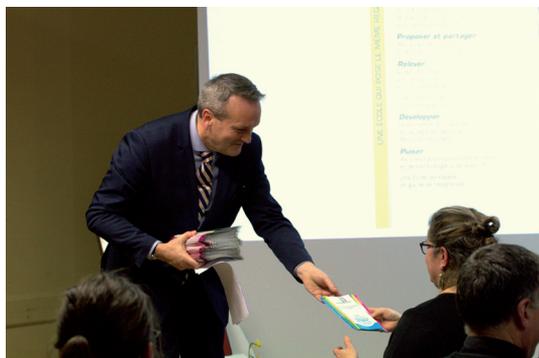
Entouré de membres des équipes éducatives - professeurs, chefs d'établissement, membres des OGEC, de l'APEL... -, Olivier de Coat a présenté le processus qui a permis de rédiger ces orientations, et leur objectif. « Nos Orientations Diocésaines promulguées le 28 janvier 2020 sont des balises pour guider la communauté de nos établissements dès maintenant et dans les années qui viennent. C'est à travers cette aventure collective que ce sont dessinées nos priorités. Nos convictions sont à partager largement



autour de nous, à enrichir, à ajuster, mais surtout elles sont à vivre ! J'adresse mes remerciements à tous et vous encourage sur cette nouvelle route ! »

Le mot de Mgr Roland

Notre évêque a lui aussi pris la parole : « En tant qu'évêque, successeur d'Apôtre dans les Pays de l'Ain, il me revient de garantir que les établissements de l'Enseignement Catholique de notre territoire méritent l'appellation « catholique ». Aussi je compte sur vous pour contribuer à ce que nos établissements se développent dans la fidélité à l'héritage reçu ; à ce que le sens du service imprègne tout ce qu'on organise ; à ce qu'on y vive une fraternité authentique ; à ce que tout soit mis en œuvre pour nourrir l'intériorité ; et enfin à ce que soit assurée une annonce explicite de Jésus-Christ, parce que tous ont le droit de le connaître. Merci de ce chacun d'entre vous fait et fera pour que le projet diocésain prenne chair au quotidien pour les jeunes qui nous sont confiés ! »



Eglise et Ecologie

Contribution d'Isabelle Roussel, professeur émérite de climatologie à l'université de Lille, qui a participé avec notre évêque à l'Assemblée plénière de la Conférence des Evêques de France au mois de novembre dernier. Ce texte s'ajoute au témoignage de Caroline Belat, également présente à Lourdes, publié dans EPA de décembre 2019.

La conférence des évêques de France, sous l'impulsion de son nouveau président Eric de Moulins Beaufort, a pris deux orientations nouvelles :

Celle d'une ouverture synodale puisque chaque évêque pouvait être accompagné par deux laïcs de son diocèse pour constituer une assemblée de plus de 300 personnes ; cette ouverture était concrétisée par la présence de deux jeunes mamans allaitant leur bébé tandis que les couleurs vives des vêtements portés par les laïcs égayaient ce rassemblement épiscopal tout de noir vêtu. Au-delà de cet aspect inhabituel,

la présence d'animateurs extérieurs au monde de l'Eglise et rompus aux méthodes participatives, reflétait une réelle volonté d'ouverture. D'ailleurs, la convivialité, voire même la communion soulignée par Elena Lassidi en conclusion, s'est rapidement ressentie lors des pauses et des repas, occasions de partages fraternels et de rencontres enrichissantes.

Celle du choix du thème prioritaire de l'écologie puisque, comme l'a précisé le Président dans son discours d'ouverture, ce sujet marquera l'histoire et que de lui dépendent deux autres thèmes majeurs celui des migrations et celui de la bioéthique, sujets qui retiendront l'attention des évêques après le départ des laïcs, invités seulement à partager les trois premières demi-journées consacrées à l'écologie.

Dès son introduction, Eric de Moulins Beaufort avait engagé les représentants de l'Eglise de France à s'interroger sur l'état de notre maison commune et à envisager comment, munis de ce remarquable



viatique que représente *Laudato si*, il est possible de porter la bonne nouvelle du salut aux jeunes générations qui s'inquiètent sur le devenir de la planète en proie au changement climatique dont l'accélération s'impose objectivement à tous. Avons-nous bien pris la mesure de toutes les transformations qui s'imposent et qui supposent une parole renouvelée de la part de l'Eglise ?

Ces trois demi-journées synodales ont été structurées par les paroles de six intervenants aux profils divers mais tous très soucieux d'intégrer l'écologie dans leur vie au prix de tensions certaines voire même de réelles conversions. Ils ont présenté un diagnostic sans appel quant à la dégradation de la planète en insistant sur le « kairós », l'opportunité que représente les différentes crises environnementales pour s'interroger sur nos conduites passées et sur les orientations différentes à prendre rapidement.

I Quelques grandes constatations se sont imposées. Il est possible d'en mentionner, de manière subjective, certaines parmi les plus marquantes :

L'accélération des phénomènes caractérisant la pression environnementale sur la planète est impressionnante : certes, le changement climatique, « mère de toutes les crises », se traduit par une hausse exponentielle des températures et du niveau de la mer tandis que les glaciers fondent et que les émissions de gaz à effet de serre ne diminuent pas en dépit des efforts de certains pays comme l'Europe. La population suit une courbe croissante avec une forte augmentation de la population urbaine qui se traduit par des émissions de gaz toxiques dépassant les normes conseillées par l'OMS (organisation mondiale de la santé). L'artificialisation des sols croît dans les mêmes proportions

tandis que la surface des terres arables diminue y compris aux marges des déserts. Le nombre de catastrophes naturelles augmente etc....

Le lien entre le social et l'environnemental s'impose selon les constatations du pape dans *Laudato si*. Préserver la planète c'est entendre la clameur des pauvres qui sont les premières victimes des désordres environnementaux. Si le changement climatique interroge l'ensemble de la planète, ses effets délétères sont inégalement répartis induisant, en conjonction avec d'autres facteurs, une véritable injustice environnementale. L'intensification des migrations est une conséquence de ces déséquilibres planétaires.

Les tensions qui habitent tous les hommes soucieux de la planète sont difficiles à porter car l'adéquation entre la connaissance et l'action n'est guère possible au quotidien. Les choix faits en conscience ne sont pas toujours les plus respectueux de l'environnement. La convivialité d'un rassemblement se traduit par une accumulation de déchets et par des déplacements qui induisent des pollutions. Or, les émissions effectuées par certains pénalisent la collectivité ce qui se traduit par une vision revisitée de la notion de prochain et de celle du « petit geste ». « N'oublions pas que tel de nos intervenants nous a assuré que les personnes en situation de précarité étaient des experts en matière de recyclage et de sobriété. L'extension de la notion de « prochain » à tous ceux qui sont impactés par nos choix économiques pourrait être stimulante... Pourrons-nous longtemps supporter que le mode de vie d'un Français pèse 4 fois plus sur la planète que celui d'un Indien et 7 fois plus que celui d'un Haïtien ? Choisir ou renoncer par amour pour un prochain, même lointain géographiquement, est plus réjouissant que le faire pour réduire son



empreinte carbone » nous dit le Président de la CEF en conclusion.

La libération du poids de la consommation est permise par un décentrement de l'homme vers une réalité plus cosmique en respectant mieux la nature voire même en la copiant à travers une certaine forme de biomimétisme qui peut pousser l'humanité à contempler les liens de solidarité et de symbiose qui existent entre les différentes espèces végétales. Mais surtout c'est l'être qu'il convient de valoriser plutôt que l'avoir à travers une vision utilitariste de la nature ou de son prochain. Il convient d'encourager la relation respectueuse plutôt que la concurrence en abandonnant le patriarcat et l'organisation hiérarchique de la société pour se tourner vers une attitude relevant du soin, du « care » qui n'est pas réservé aux femmes.

II Quelques ajouts

Ces quelques idées majeures étaient présentes en filigrane dans toutes les interventions. Néanmoins, il convient de ne pas oublier la complexité du monde actuel qui véhicule son lot d'incertitudes que les chiffres affirmés ne doivent pas

faire oublier. Ces témoignages, comme l'a précisé Elena Lassida, font état de la nécessité d'une rupture qui permet d'initier un nouveau processus dont le résultat est inconnu mais qui se précise en avançant par tâtonnement. Il ne s'agit pas d'un modèle à appliquer. Elle a souligné combien ces témoignages font état d'une quête de sens et d'une possible résurrection à partir d'un effondrement possible voire probable.

Cependant, une seule intervention a explicitement évoqué la nécessité de la référence au Christ et à la présence d'un dieu transcendant. Il a montré la différence entre l'éthique écologique et la foi et l'importance du péché qui est une rupture dans la relation (ou plutôt les relations selon la figure du tétraèdre) qui représente l'écologie. Or, plonger dans l'écologie en oubliant le Christ seul capable de récapituler les tensions qui nous habitent, risque de générer un nouveau paganisme, l'écologie pouvant relever d'une hérésie du XXIème siècle. Mais les écologistes, par leur souci d'éthique et de spiritualité peuvent être ouverts à la présence de Dieu contrairement aux matérialistes athées. C'est pourquoi l'Église doit manifester sa

présence en écho au pacte des catacombes renouvelé récemment et montrer par sa présence, combien les vertus évangéliques (sobriété, chasteté...) sont en phase avec l'urgence écologique. La contemplation et la prière sont des formes de communion.

Fabien Revol a décrit une écologie de l'espérance jaillissant de la blessure suscitée par la vision du monde investi dans une attitude suicidaire qui peut faire naître l'angoisse si on ne croit pas à la beauté de la création et à la résurrection. Mais comment une menace peut-elle laisser la place à une promesse ? A quoi sert de gagner l'univers si l'homme doit y perdre son âme ?

La crise actuelle doit nous permettre de repenser individuellement et collectivement nos modes d'habiter la terre dans des conditions d'habitation qui permettent une vie authentiquement humaine avec une organisation providentielle du monde dans une perspective eschatologique. L'anthropologie chrétienne doit être repensée en insistant sur l'environnement comme source de vie en laissant de côté une vision trop utilitariste, des créatures et de la création. L'homme est un être relié.

Quelques pistes pour faire de l'écologie intégrale un axe pastoral

L'objectif étant de donner du sens pour aider à vivre la transition en montrant que le compost ne suffit pas, que les modes de vie à venir ne relèvent pas d'une contrainte mais d'un « mieux vivre » et d'un supplément d'âme. D'où l'intérêt de créer des lieux de rencontre avec des écologistes convaincus et ouverts.

Importance de la formation pour donner du sens dans une juste perspective ; les écueils à éviter sont nombreux : la formation n'est pas un enseignement mais une ouverture vers de nombreux possibles en proposant une théologie renouvelée de la création.

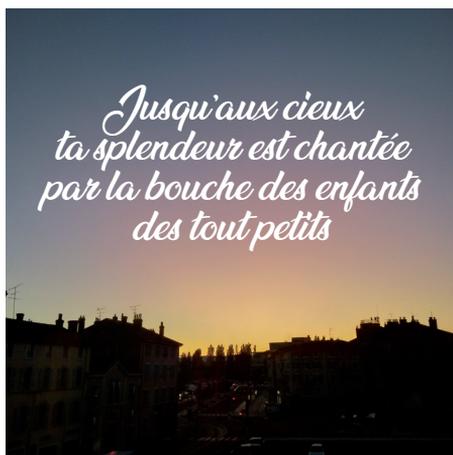
Créer des lieux de prière et de discernement pour prier, contempler la beauté de la création et repenser nos modes de relations selon les quatre côtés du tétraèdre (relations vers soi, vers les proches, vers la nature et vers Dieu). Il s'agit de repenser notre péché en fonction des ruptures opérées dans ces relations.

Isabelle Roussel

Un livret sur l'écologie intégrale :

Pour la cinquième année, le diocèse propose aux communautés paroissiales et aux fidèles un livret préparé par le Conseil diocésain pour l'Évangélisation.

A la suite de l'encyclique *Laudato Si* et des conférences de cet automne, il présente des témoignages, des expériences vécues dans notre diocèse, des enseignements des papes, des réflexions et des textes de la Parole de Dieu autour de l'écologie intégrale.



Des propositions pour les couples et les familles

En ce mois de février, voici trois propositions mises en place dans des paroisses de notre diocèse pour les couples et les parents de jeunes enfants.

Saint-Valentin autrement : et si la Saint-Valentin avait du sens ?

Et si pour une fois, la Saint Valentin était l'occasion d'un arrêt sur image et de faire le point sur ce que vous vivez aujourd'hui ? Comment votre amour a-t-il évolué ? Quel épanouissement dans cette relation ? Autant de questions qu'un couple doit pouvoir aborder pour se construire durablement. C'est pourquoi une soirée au restaurant est proposée le 14 février à 20h, à l'Hôtel « Au Faisan doré » à Neuville-sur-Ain. Ambiance conviviale et chaleureuse le temps d'un dîner en tête-à-tête. Pas d'échange avec les autres couples présents : priorité à l'intimité !

Renseignements et inscription avant le Dimanche 9 février 2020 au soir, Participation de 25 € par personne pour le repas.

Contact : Christine Felix - 06 33 33 77 01
christinefelix@wanadoo.fr

Parcours Alpha Couple à Ambérieu

Le parcours se déroule sur 7 soirées, du 21 février au 15 mai, au presbytère d'Ambérieu-en-Bugey. Les couples invités dînent en tête à tête, puis un couple animateur présente un exposé sur un thème particulier. Les couples ont ensuite le temps de partager à deux sur ce qu'ils viennent d'entendre en s'appuyant sur les questions proposées grâce au manuel du participant qui leurs sont remis en début de parcours.

Contact : isanico.gf@free.fr

16 • EPA Février 2020

Etre parents, ça s'apprend !

Depuis le 18 janvier et jusqu'au 15 février, le groupement paroissial de Meximieux propose un parcours « Etre parents, ça s'apprend ! »

Comment gérer les colères et les disputes de nos enfants ? Quels sont les modes de communication de nos adolescents ? Quelles valeurs leur transmettre ? 5 matinées pour répondre à ces questions... et à beaucoup d'autres !

Les rencontres ont lieu les samedis de 9h30 à 12h au centre de loisirs de la Bovagne à Meximieux

Inscription obligatoire, participation de 20 € pour une personnes seule et 40 € pour un couple.

Contact : Nathalie et Cédric Cospar
cedric.cospar@wanadoo.fr
06.79.72.10.90

Une sainte patronne pour le groupement de Ferney

En réponse à la requête du Père Jean-Philippe Bernard, approuvée par son Conseil pastoral, l'évêque a décidé de mettre le groupement paroissial de Ferney-Voltaire sous le patronage céleste de sainte Joséphine Bakhita, à dater du 8 février 2020, jour de sa fête liturgique. De ce fait le groupement des trois paroisses de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin est autorisé à s'appeler Groupement paroissial Sainte-Joséphine Bakhita de Ferney-Voltaire. La demande de fusion des trois paroisses en une seule paroisse canonique est transmise au Conseil presbytéral, conformément à la règle ecclésiale en la matière (cf. canon 515, §2 du Code de droit canonique).

La requête motive ainsi le sens de la démarche : « qu'elle devienne notre Sainte Patronne pour mieux signifier et vivre avec elle l'unité paroissiale que nous voulons recevoir ensemble du Seigneur et qu'elle aide chaque personne sur le chemin de la Miséricorde et de la sainteté ».

Historique du processus

En janvier 2017, Sainte Joséphine Bakhita s'invite à Ferney lors de la semaine de prière pour l'unité, par une prédication du Père Roger Hébert ! Le père Jean-Philippe Bernard, curé du groupement paroissial, reçoit dans son cœur l'intuition de l'opportunité de confier à cette belle figure de sainteté la communauté formée par les trois paroisses de Ferney, Ornex et Prévessin ! En août 2018, il se rend en pèlerinage à son tombeau en Italie, à Schio, pour lui confier la paroisse ; il en ramène une photo qu'il place discrètement à l'entrée de la chapelle, en se disant qu'elle saura bien se faire aimer !

Le projet est proposé à toute la communauté lors de la fête paroissiale de septembre 2018 à laquelle le Père Roger Hébert est invité à présenter la Sainte : l'idée est progressivement bien acceptée par le conseil pastoral et la communauté paroissiale, malgré certaines réticences.

Le 8 février 2019, la fête de Sainte Bakhita, précédée par une neuvaine de prière, est

Biographie

Sainte Joséphine Bakhita est née en 1869 au Soudan dans la région du Darfour. Elle fut enlevée toute jeune, vendue plusieurs fois à des marchands d'esclaves africains et subit une servitude cruelle. Enfin libérée, elle devint chrétienne puis religieuse à Venise chez les Filles de la Charité canossiennes, passa le reste de sa vie à Schio, au pays de Vicence (Italie), en subvenant aux besoins de tous, et mourut en 1947. Elle fut béatifiée le 17 mai 1992 et canonisée le 1^{er} octobre 2000, par saint Jean Paul II.



marquée par l'installation d'une photo de Bakhita dans l'église de Ferney, près de la statue de la Sainte Vierge, et par le début d'une prière communautaire après chaque Messe de semaine pour lui confier la paroisse et les malades.

Du 28 au 30 octobre 2019, 42 paroissiens se rendent en pèlerinage à Schio. C'est un beau moment de vie fraternelle, paisible et joyeuse, aussi bien que de recueillement auprès de la châsse de Sainte Bakhita. Peu à peu elle entre dans la vie des membres de la communauté paroissiale, obtenant de nombreuses grâces, jusqu'à la requête du Conseil pastoral auprès de l'évêque du diocèse. Cette démarche ne supprime pas les Saints Patrons des églises du groupement, elle veut donner un nouvel élan spirituel à l'unité de la communauté paroissiale du groupement, caractérisée par une diversité de milieux sociaux, de générations et d'origines culturelles. Bakhita est une belle figure de sainteté qui peut aider à se faire proches des personnes vivant un déracinement, avec des souffrances diverses (exclusion, solitude, pauvreté, diverses formes d'esclavage).

Trois raisons

Le choix de Bakhita comme Sainte Patronne ne s'est pas fait par élection : c'est en quelque sorte le choix de la Providence, le choix de Dieu, Lui qui choisit souvent « ce qu'il y a de fou dans le monde, (...) pour couvrir de confusion les sages ; ce qu'il y a de faible dans le monde, (...) pour couvrir de confusion ce qui est fort ; ce qui est d'origine modeste, méprisé dans le monde, ce qui n'est pas, (...) pour réduire à rien ce qui est. » (1 Co 27-28).

Ce choix permet d'honorer la richesse et la diversité des figures de sainteté : les Saints de chez nous ont été adoptés sur tous les continents (Asie, Afrique, Amériques...) : ne convient-il pas d'accueillir chez nous les belles figures de sainteté qui viennent des autres continents ?

Un Saint Patron est un témoin de l'Amour de Dieu qui nous est donné pour nous aider à nous convertir, à mieux comprendre comment l'Amour de Dieu se décline de bien des manières, pour nous montrer un chemin de sainteté. L'important n'est pas de savoir s'il est noir, blanc, jaune ou rouge



Les paroissiens en pèlerinage à Schio
au mois d'octobre 2019

mais de savoir que l'Église a reconnu sa sainteté et que cette sainteté a quelque chose à nous enseigner. Dans ce monde où le pouvoir des puissants et de l'argent l'emporte, où une multitude de petits sont écrasés, humiliés, méprisés, le choix d'une Sainte qui a vécu l'esclavage est opportun pour nous aider à prendre conscience que la personne humaine doit être considérée avant les bénéfices qu'on peut en obtenir.

Quelques enseignements

Sainte Joséphine Bakhita n'a rien écrit, mais elle a laissé le récit d'une vie pleine d'enseignements parmi lesquels il est possible d'en retenir quelques-uns.

L'importance de la famille et de la dignité de chacun : elle montre l'exemple du don de soi, de l'amour du prochain, de l'attention au faible, au petit, à toute personne humaine.

La quête de Dieu inscrite dans le cœur humain : témoignant que si elle avait connu Dieu avant, ses épreuves auraient été plus faciles à porter, elle nous aide à comprendre notre responsabilité d'annoncer l'Évangile à tous ceux qui ne le connaissent pas.

Le pardon de l'impossible : affirmant que si elle était mise en présence de ceux qui lui avaient fait tant de mal, elle se mettrait à genoux et leur baiserait les mains car sans eux elle n'aurait pas rencontré Jésus, n'aurait pas été baptisée et ne serait pas devenue religieuse, elle nous invite à vivre ce pardon concrètement entre nous.

Le désir missionnaire : désirant que tous les gens de son pays puissent connaître Jésus, elle nous rappelle que la mission fait partie de notre être de baptisés. Elle nous enseigne notre devoir d'annoncer la Parole qui libère et ouvre à la Vie divine.

Son amour universel : son amour pour tous, particulièrement pour les enfants pauvres

dont elle avait la charge, nous rappelle que nous sommes tous frères puisque nous avons le même Père.

Il faut aussi souligner sa foi inébranlable, son obéissance à toute épreuve, sa compassion, sa participation à la vie communautaire, son travail fait avec compétence, sérieux et beaucoup d'amour de Dieu et des autres : quoiqu'elle fasse, elle était avec Jésus et cela resplendissait dans sa manière de vivre.

Une sainte femme : elle est la première femme africaine non martyre à être canonisée ; elle est un exemple important pour la société africaine, mais aussi pour la société occidentale.

Une femme libérée de son esclavage et de son déracinement : libérée de son esclavage physique, elle peut intercéder pour libérer les femmes, les enfants et tous les hommes d'autres esclavages. Elle est aussi une parabole de la libération spirituelle qui nous concerne tous. Arrachée à son pays, elle a vécu en Vénétie où il y a aujourd'hui de nombreux émigrés ; elle encourage les immigrés à ne jamais perdre l'espérance, à trouver la liberté, la foi et l'amour dans le Christ, et les chrétiens à les accueillir avec humanité et charité.

Confiance en la Miséricorde : son attitude à la fin de sa vie peut aider ceux qui traversent la maladie ou s'approchent de la mort. Elle avait une grande confiance dans la Miséricorde du Seigneur et en l'intercession de la Vierge Marie.

Synthèse du projet pastoral

Agenda diocésain

Journée de la Vie consacrée à Ars

2 février au Sanctuaire d'Ars

11h Messe à l'église Notre-Dame de la Miséricorde

14h Adoration

15h Enseignement du P. Luc Athimon :
« Consécration et vie missionnaire »
à la Basilique, suivi des vêpres

17h Prière du chapelet au Carmel

Prière pour les vocations

6 février à 17h à Seillon Repos

Marche pour les vocations

8 février de 8h à 19h15

De Montmerle-sur-Saône à Ars

Contact : 04 74 32 86 57

paje.ain@gmail.com

Fête de l'arrivée du saint curé d'Ars

9 février au Sanctuaire d'Ars

Haltes spirituelles avec Mgr Roland

11 février à 18h au Sanctuaire de Cuet

Contact : 04 74 30 80 50

accueil@paroisse-montrevel.fr

29 février à 14h à Pont-d'Ain

Contact : 04 74 39 03 65

grouperment-pontdain@orange.fr

10 mars à 18h à Ambérieu-en-Bugey

Contact : 04 74 38 00 51

admin@paroisse-amberieu.fr

Week-end Dieu est là

15 et 16 février

à la Maison Jean-Marie Vianney à Bourg

Contact : 04 74 32 86 57

paje.ain@gmail.com

Concerts de Natasha Saint-Pier

26 et 27 février à 20h

à l'Eglise de Neuville-les-Dames

Contact : 06 07 71 87 08

vigiorth@orange.fr

www.eglisesaintmaurice.fr

Sommaire

Editorial	p. 1
Agenda de Mgr Roland	p. 2
Informations diocésaines	p. 3
Au Sanctuaire d'Ars en février	p. 5
Conseil diocésain	
du Diaconat permanent	p. 6
Service diocésain des Pèlerinages	p. 9
Orientations diocésaines	
de l'Enseignement catholique	p. 11
Eglise et écologie	p. 12
Des propositions pour les couples et les familles	p. 16
Une sainte patronne pour le groupement de Ferney	p. 17
Agenda diocésain	p. 20

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 1^{er} février 2020

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : groupement paroissial de
Pont-de-Veyle (p. 1), SDP (p. 4), M. Chesnel
(p. 6-8), CEF (p. 12), groupement paroissial
de Ferney (p. 18)

Contact : Service Diocésain de Pastorale
de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

belley-ars.catholique.fr